



La Slovaquie a reçu le Conseil Permanent les 10 et 11 juin 1999

Le dernier Conseil Permanent s'est tenu à Bratislava, en Slovaquie, dans l'ancienne capitale de la Hongrie sous l'empire des Habsbourg.

Dominée par son grand château des 17ème et 18ème siècles, palais baroque qui surplombe le Danube, centre commercial de la plaine de Slovaquie, Bratislava est en train de renaître de son passé chargé d'histoire.

La chaleur de nos confrères slovaques a été à l'image de la température estivale, cette dernière n'ayant toutefois pas altéré la bonne tenue de notre conseil dont les séances et les travaux ont été suivis avec beaucoup d'intérêt par l'ensemble des délégations présentes.

L'ouverture du conseil s'est faite sous la présidence de Mme SOBOLOVSKA représentant le Ministre de la Justice slovaque, en présence de M. Robert FICO, député au

Parlement slovaque, membre du gouvernement de la Slovaquie, Délégué à la Commission Européenne et auprès de la Cour Européenne des droits de l'homme, et du Président de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice de la Slovaquie, Me Jean BOROVSKI qui donne immédiatement la parole à Madame SOBOLOVSKA.

Cette dernière ouvre la séance en exprimant au Président ISNARD tous les regrets et excuses du Ministre de la Justice qui ne peut assister à cette réunion en raison d'engagements antérieurement pris. Elle se félicite du choix de la ville de Bratislava et rappelle combien son gouvernement a été sensible à l'action et à l'aide prodiguées par l'UIHJ pour créer la profession libérale de l'huissier de justice dans son pays. Elle poursuit en insistant sur le rôle grandissant, tant pour l'économie du pays que pour le bon déroulement de l'administration judiciaire, de nos confrères slovaques qui ont pu bénéficier de la grande expérience des huissiers

de justice et officiers judiciaires de l'UIHJ.

M. Robert FICO dresse un bilan très positif de l'activité des huissiers de justice slovaques et souligne combien leur intervention est efficace en insistant sur l'importance de leur mission dans le bon déroulement de la justice. De plus, ils participent à la défense des droits de l'homme en ramenant les décisions de justice à exécution qui restaient, bien souvent, inexécutées avant la création de la profession. Il les assure du soutien du Parlement en faveur de la nouvelle loi sur l'exécution.

M. le Président ISNARD remercie Mme le Représentant du Ministre de la Justice ainsi que M. FICO pour la chaleur de leurs propos. Il poursuit en retracant l'historique des relations avec la Slovaquie, soulignant le travail accompli par notre regretté Président Baudouin GIELEN sans lequel notre profession n'aurait pas vu le jour en Slovaquie. Moment émouvant au cours duquel chacun des participants me-



sure la tâche accomplie par notre pionnier belge. Après un inventaire sur les modalités d'exercice de la fonction dans les pays membres de l'UIHJ, Me ISNARD souligne : « *l'ambition de l'Union, nul ne l'ignore, est de favoriser partout une profession d'agents chargés d'exécuter les titres et aptes à signifier les actes judiciaires en vue de permettre la transmission des titres ou des actes directement de professionnels à professionnels sans passer par les organes judiciaires ou diplomatiques* ».

Dans la construction de l'Europe, l'UIHJ concentrera tous ses efforts, tant au niveau du Conseil de l'Europe, de la Commission Européenne que de la Conférence de La Haye, en faveur de l'huisser européen au statut libéral à haut niveau de formation. C'est pourquoi l'UIHJ organise des séminaires, colloques, conférences avec les autorités gouvernementales, les universitaires, les magistrats et les experts. Me ISNARD assure du soutien de l'UIHJ les confrères Québécois ainsi que les Américains de la NAPPS qui œuvrent à l'amélioration de leurs activités.

Enfin, il adresse tous ses remerciements à la Jeune Chambre Nationale de la Slovaquie ainsi qu'à son président, M. BOROVSKI, pour la remarquable organisation du Conseil Permanent.

Me Dominique HECTOR, Secrétaire de l'UIHJ, procède à l'appel des délégations qui sont toutes représentées à l'exception de l'Allemagne, en Congrès national. Le Président ISNARD donne ensuite la parole aux secrétaires permanents.

Mme Nicola HESSLËN, intervenant pour les pays scandinaves, signale le déroulement d'un séminaire à Göteborg en Avril 1999 au cours duquel les huissiers suédois, danois, norvégiens et finlandais se sont réunis pendant trois jours afin d'étudier les voies d'exécution, le surendettement et les saisies des rémunérations. Ils ont également évoqué la révision des Conventions de La Haye, de Lugano et des conventions nordiques. Ils ont fait une proposition de coopération inter-pays en matière de surendettement en suggérant que la décision exécutoire le soit dans tous les pays scandinaves. Enfin, ils souhaitent l'élaboration d'un titre exécutoire nordique qui précédera le T.E.E.

Me ISNARD félicite Mme HESSLËN pour l'organisation de ce séminaire et exprime sa satisfaction du fait que les agents d'exécution du Nord de l'Europe se soient réunis pour la première fois sous l'égide de l'UIHJ.

Me Sandy WALKER, Secrétaire permanent pour les pays anglo-saxons, dresse l'état de ses relations avec les représentants de l'Irlande, de l'Angleterre, du Pays de Galles et de l'Ecosse.

• pour l'Irlande du Sud

Il est en contact permanent avec Me Brendan J. TWOMEY, Secrétaire de l'Association des Sheriffs, qui compte 16 membres dont 12 chargés exclusivement du recouvrement des impôts et 4 chargés de faire respecter la loi dans leur département administratif.

• pour l'Angleterre et le Pays de Galles

Un groupe d'experts officieux mais très représentatifs travaille sur la réforme des huissiers de justice, groupe présidé par le Dr Wendy KENNEDY qui a déjà participé à plusieurs manifestations de l'UIHJ. En Ecosse, les sheriffs ont certaines craintes à l'égard de la Loi sur la protection des données qui pourrait entraver les déclarations spontanées des débiteurs.

Me ISNARD souhaite avoir des précisions sur l'activité des Certificated Bailiffs et les Sheriffs Officers, les statuts de l'UIHJ ne permettant pas à deux associations d'être membres à part entière à moins que leurs activités ne soient différentes.



CONSEIL PERMANENT DE BRASTILAVA



De gauche à droite : Me BROUHOT, Membre de l'UIHJ (France), Me HECTOR, Secrétaire de l'UIHJ (France),
Me Marie-Thérèse CAUPAIN, 1ère vice-Présidente de l'UIHJ (Belgique), Me ISNARD, Président de l'UIHJ,
Me CHRISTIN (Suisse) et Me CLAES, Membre de l'UIHJ (Belgique)

Left to right : Mr BROUHOT, Member of IUJO (France), Mr HECTOR, Secretary of IUJO (France),
Mrs Marie-Thérèse CAUPAIN, First vice-President of IUJO (Belgium), Mr ISNARD, President of IUJO,
Mr CHRISTIN (Switzerland) and Mr CLAES, Member of IUJO (Belgium)

Me MATHIEU, Secrétaire Permanent pour l'Amérique du Nord, informe de sa présence au Congrès de la NAPPS au cours duquel il a exposé le rôle important de l'Union Internationale dans le développement de l'activité des huissiers de justice canadiens. De plus, il doit participer à un séminaire organisé par les Bailiffs de l'Ontario sur la reprise de possession sans autorisation du Juge. Me MATHIEU fait observer que ces professionnels n'ont aucun lien avec la justice, que leur ministre de tutelle est le Ministre du Commerce. Il évoque ensuite les problèmes de transmission des actes du Québec vers l'Ontario : en effet, une requête doit être déposée au juge qui

rend une ordonnance autorisant la citation du citoyen Ontarien. Me MATHIEU termine en précisant qu'il n'a plus de contact avec l'Etat de l'Alberta depuis de nombreux mois.

En ce qui concerne l'activité de l'UIHJ, Mme la Première Vice-Présidente, Me CAUPAIN fait un compte rendu sur sa participation au séminaire international organisé du 14 au 16 février 1999 à Lisbonne dans le cadre du programme GROTIUS soutenu par la Commission Européenne sous la coordination générale de M. le Professeur de LEVAL, doyen de la faculté de Liège.

Ce séminaire, qui a réuni pendant trois jours plus de 80 experts et praticiens, a traité de l'efficacité des procédures judiciaires dans l'Union Européenne et des garanties de la défense. Les thèmes suivants y ont été développés :

- les procédures d'instance,
- les injonctions "anti-suit",
- les procédures d'exécution,
- les critères et les facteurs d'efficacité des procédures d'exécution.

La synthèse a été confiée à M. le Professeur Roger PERROT.

Me Jacques ISNARD cède la parole à Me Ghislain BROUHOT chargé des échanges avec la Russie. Ce dernier rencontre de nombreuses difficultés pour avoir un suivi



dans les relations n'ayant jamais pu avoir le même interlocuteur. De plus, la Russie est en pleine crise et l'exercice du métier d'huissier de justice y est difficile. Les Russes sont attirés par le statut allemand tandis que les députés seraient favorables à créer un corps d'huissiers de justice libéral et indépendant.

Me BROUHOT, accompagné de Me GUEPIN, s'est rendu en Roumanie où il a reçu un accueil chaleureux des confrères et des autorités. Le statut libéral est demandé par nos confrères tandis que le Ministre de la Justice a déjà déposé une Loi en ce sens. L'Assemblée Nationale est favorable tandis que le Sénat est réticent. Dès que la Loi sera votée, une mission de formation sera constituée par l'UIHJ sous l'égide de l'Ecole Nationale de Procédure Française.

La parole est ensuite donnée au Secrétaire de l'UIHJ, Me Dominique HECTOR, qui, avec une délégation, vient de participer à une mission au cours de laquelle le statut de l'huissier de justice libéral et indépendant a été présenté à Sofia (Bulgarie). Me HECTOR fait part d'une volonté politique de changement du statut actuel d'autant plus que les confrères ont un niveau équivalent à celui des magistrats et des avocats. Une coopération entre l'UIHJ et le

Ministère de la Justice a été mise en place. Les autorités souhaitent que la réforme du statut de l'huissier de justice intervienne rapidement. Me HECTOR précise que les pays d'Europe Centrale et Orientale obéissent à une norme européenne favorable à un professionnel de l'exécution indépendant et libéral. Cette évolution favorise le travail de l'UIHJ en ce qui concerne l'accès au droit, l'exécution des décisions de justice et le règlement amiable des litiges.

Pour le Portugal, bien que l'huissier de justice n'existe pas à ce jour, des contacts sont maintenus.

La République Tchèque, quant à elle, ne semble pas vouloir s'intéresser aux travaux de l'UIHJ.

Les 2, 3 et 4 septembre 1999, le bureau de la Conférence de La Haye organise, à Genève, une table ronde sur les échanges électroniques. L'UIHJ participe activement à ces travaux dans le cadre de la préparation du Congrès d'Athènes en juin 2000. Des commissions évoqueront notamment la transmission des notifications et significations, les diverses conventions relatives aux contrats et aux délits, la convention de 1965, l'obtention des preuves à

l'étranger, le droit applicable à la protection des données...

Dans le cadre d'Internet, l'UIHJ est soucieuse de définir la place de l'huissier de justice dans le contexte de la certification. En matière de transmission électronique, trois problèmes se posent : l'auteur de la signature, l'adhésion de l'auteur et le maintien de l'intégralité du texte. Pour définir cette place, il faudra examiner les futurs textes sur l'électronique article par article. Me MATHIEU précise que cette transmission électronique existe déjà au Québec, utilisée au départ par les avocats éloignés des grands centres puis, par la suite, par l'ensemble de la profession pour se transmettre les conclusions.

La Première Vice-Présidente, Me CAUPAIN, estime qu'il faut anticiper sur toutes les perversions que cela peut produire et que tous les interlocuteurs doivent être consultés pour ne rien laisser au hasard.

Me ISNARD donne ensuite la parole aux représentants des pays membres afin de connaître l'actualité de leur profession chez eux.

- Aux PAYS-BAS, une nouvelle loi est à l'étude qui permettrait l'intervention des huissiers de justice sans faire appel à l'avocat.



- Au CANADA, se sont tenus les états généraux des huissiers de justice du Québec qui ont défini, en accord avec le Gouvernement, les perspectives de la profession pour les années à venir.



Mme SOBOLOVSKA représentant
le Ministre de la Justice slovaque
Mrs SOBOLOVSKA, representing
Minister of Justice of Slovakia

• En ROUMANIE, deux projets de loi sont en cours de discussion : l'un sur le code de procédure, l'autre sur le statut des huissiers de justice. Toutefois, ces lois sont bloquées au Sénat. Nos confrères souhaitent l'intervention du Président Jacques ISNARD auprès du Président du Sénat. Il est à noter que les membres du Sénat sont dans l'opposition et contre le statut libéral mais nos confrères restent optimistes.

• En MOLDAVIE, Maître BRIERS, qui a déjà des con-

tacts, propose d'effectuer une démarche en faveur de la libéralisation du statut.

• Aux ETATS-UNIS, Fred BLUM porte-parole de la NAPPS, indique que son association revendique le statut d'autorité centrale afin de faciliter les transmissions.

• En ECOSSE, un programme de formation des huissiers de justice est à l'étude.

• Au DANEMARK, le gouvernement avait établi un projet de loi sur l'injonction de payer et la procédure sommaire. Malheureusement, ce projet vient d'être abandonné sous la pression des avocats.

• En GRECE, de nouvelles orientations sont prises par la profession, notamment sur la formation, l'examen d'aptitude va devenir plus strict et plus difficile. Les confrères préparent avec beaucoup d'enthousiasme le prochain congrès de l'an 2000.

La parole est alors donnée à Maître SPINELLI, Président du Congrès de l'An 2000 qui se déroulera à Athènes du 25 au 27 mai. Il en présente le thème principal : « La signification et la transmission des actes et de l'information ». L'objectif sera de faire des propositions concrètes pour la modification de la Convention de La Haye. Toutefois,

les autres thèmes du Congrès restent à développer. Il est ensuite abordé le problème de la formation et des stages. M. le Président ISNARD insiste sur la qualité de la formation des huissiers de justice. L'UIHJ va continuer de privilégier cette formation au travers des stages et a besoin pour cela de la coopération non seulement des maîtres de stages mais également des stagiaires. Maître ISNARD donne ensuite la parole à Maître DUJARDIN, rédacteur en chef du journal de l'UIHJ.

Maître DUJARDIN lance un appel aux différents pays pour que leurs représentants transmettent le maximum d'informations sur les évolutions législatives et les événements dans les différents pays membres.

Maître ISNARD rappelle le travail effectué par la Commission Economique sous la présidence de Léo NETTEN qui étudie l'activité économique des huissiers de justice dans les différents pays membres. Cette étude sera particulièrement intéressante pour l'évolution du rôle de l'huissier de justice.

Le Président ISNARD clôture le Conseil et lève la séance.

**Me Dominique
ARIBAUT-ABADIE**



Slovakia received the Permanent Concil of June 10th and 11th, 1999

The last Standing Council was convened in Bratislava, Slovakia, in the former Habsburg capital of Hungary.

Dominated by its 17th and 18th-c. large baroque castle above the Danube, Bratislava, the economic centre of the Slovakian plains, is recovering from its history laden past.

The welcoming warmth of our Slovakian colleagues was modelled on the hot summer weather, though the latter could not alter the quality of our council, whose sessions and work were followed with great interest by all the attending delegations.

The council was opened under the presidency of Mrs SOBOLOVSKA, representing the Slovakian Minister of Justice, in the presence of Mr Robert FICO, member of the Slovakian parliament, Government member, delegate to the European Commission and

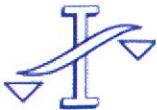
to the European Court of Human Rights, as well as the Chairman of the National Chamber of Slovakian Sheriff Officers, Me Jean BOROVSKI who immediately proceeded to allow the floor to Mrs SOBOLOVSKA.

She opened the session by conveying to Chairman Jacques ISNARD the apologies of the Minister of Justice, regretting that he was not able to attend the meeting because of prior commitments. She was very pleased about the choice of the venue, Bratislava, and reminded the meeting that her government is very sensitive to the actions and help provided by UIHJ to establish the liberal profession of Sheriff Officer in her country. She went on by stressing the expanding role, both with regard to the economy of the country and the good progress made in rendering justice, of our Slovakian colleagues who have benefited from the great experience of the UIHJ Sheriff Officers and Law Officers.

Mr Robert FICO assessed the very positive situation

concerning the activity of the Slovakian Sheriff Officers and emphasized the efficiency of their interventions, stressing how important their task is for the course of Justice. Moreover, he stated that they participate in defending human rights by enforcing court decisions, which very often remained non enforced before their profession was established. He guaranteed the support of Parliament in favour of the new enforcement act.

Chairman ISNARD thanked Mrs SOBOLOVSKA, representative of the Ministry, and Mr FICO for their warm words. He then related the history of the relationship with Slovakia, stressing the work accomplished by our late lamented Chairman Baudouin GIELEN, without whom our profession would not have been born in Slovakia. During this moving instant, each participant measured the task our Belgian pioneer had carried out. After a survey of the modes of exercising the office in the UIHJ member countries, Me ISNARD stated : «None of you is ignorant of the



Left to right : Mr FICO, Deputy by the Slovakian Parliament, Mr ISNARD, President of IUJO, Mrs SOBOLOVSKA, representing the Minister of Justice, and Mr BOROVSKI, Chairman of the National Chamber of Slovakian Sheriffs Officers

De gauche à droite : M. FICO, Député au Parlement Slovaque, Me ISNARD, Président de l'UIHJ, Mme SOBOLOVSKA, représentant le Ministre de la Justice, et M. BOROVSKI, Président de la Chambre Nationale des Huissiers de Justice Slovaques

fact that it is the ambition of the Union to further, wherever possible, the profession of those agents who are in charge of executing any writs and who are qualified for serving legal instruments in order to allow conveyance or notification of instruments, directly from professional to professional, without having to go through legal or diplomatic channels».

Within the structure of Europe, UIHJ will concentrate its efforts, both on the level of the Council of Europe, the European Commission and the Hague Conference in favour of the European Sheriff Officer as a liberal profession and a high level of education. This is why UIHJ organizes seminars, symposiums, con-

ferences with government authorities, academics, magistrates and experts. He assured our Quebecois and American NAPPS colleagues, who are striving to improve their activities, of UIHJ support.

Finally, he thanked the young National Slovakian Chamber, as well as its Chairman, Mr BOROVSKI, for the remarkable organisation of the standing council.

The UIHJ secretary, Me Dominique HECTOR, then proceeded to a roll call of the delegations, which were all represented in national congress with the exception of Germany. Chairman ISNARD then gave the floor to the permanent secretaries.

Mrs Nicola HESSLËN, speaking for the Scandinavian countries, reported on a Göteborg seminar, held in April 1999, in the course of which Swedish, Danish, Norwegian and Finnish Sheriff Officers had been convening during three days to examine measures of execution, excessive debts and attachment of remuneration. They also touched on the Convention of The Hague, Lugano and the Nordic Conventions. They submitted a proposition for inter-country cooperation in the matter of excessive debts by proposing that an enforceable decision should be enforceable in all the Scandinavian countries. Finally, they wished for the elaboration of a Nordic writ of execution which would be preceding the European Writ of Execution.



Me ISNARD congratulated Mrs HESSLËN on the organisation of the seminar and felt great satisfaction because it was thanks to UIHJ that the agents of execution of the North of Europe had convened for the first time.

Me Sandy WALKER, Permanent Secretary for the Anglo-Saxon countries, then reported on her relationship with the Irish, English, Welsh and Scottish representatives.

Southern Ireland : He is in permanent contact with Me Brendan J. TWOMEY, Secretary of the Association of Sheriffs, which counts 16 members, of which 12 are in exclusively in charge of fax collection and 4 are also in charge of enforcing the law in their county.

England and Wales : a group of unofficial, but very representative experts, is working on a reform concerning the Bailiffs. The group is chaired by Dr. Wendy KENNEDY, who has already participated in several UIHJ events. In Scotland, the Sheriff Officers have expressed worries with regard to the Data Protection Act, which may hinder spontaneous debtor declarations.

Me ISNARD asked for further information on the functions of Certificated Bailiffs and Sheriffs Officers, as the UIHJ articles of association do

not allow full membership to two associations, unless their activities are different.

Me MATHIEU, permanent Secretary for North America reported having attended the NAPPS Congress during which he explained the important role of UIHJ in the development of the Canadian Process Servers. Moreover, he is to attend a seminar organised by the Ontario Process-Servers on retaking possession without Court authorisation. Maître MATHIEU remarked that these professionals have no link whatsoever with the law. Their supervising minister is the Minister of Trade. He then mentioned the problems of transfer of Quebecois writs to Ontario. A petition has to be filed with the Court and the Judge then renders an Order authorising the summons of an Ontarian citizen. Maître MATHIEU finished by explaining that he had not had any contact with the State of Alberta for several months.

Then the First Vice-President, Mrs CAUPAIN, spoke about UIHJ activity. She gave an account of her attendance at the international seminar organised from 14 to 16 January 1999 in Lisbon within the scope of the Grotius program supported by the European Commission under the general co-ordination of Prof. de LEVAL, Dean of the Liège Faculty.

The seminar, where during three days over 80 experts and practitioners convened, dealt with the efficiency of judicial proceedings in the European Union and the rights of the defence. They developed the following themes :

- trial proceedings
- anti-suit proceedings
- enforcement proceedings
- efficiency criteria and factors of enforcement proceedings.

Prof. Roger PERROT was then entrusted with its summary.

Mr Jacques ISNARD then proceeded to allow the floor to Me Ghislain BROUHOT, who is in charge of the exchanges with Russia. He stated that it is very difficult to establish a relationship as he has never been able to speak to the same representative. Moreover, Russia is in a state of crisis and the exercise of the profession of Sheriff Officer is difficult. Russians are attracted to the German status regarding Sheriff Officers, whereas deputies are in favour of creating a body of liberal and independent Sheriff Officers.

Mr. BROUHOT and Mr. GUEPIN had been together to Rumania where they were made very welcome by our colleagues and the authorities. The liberal status has been requested by our colleagues and the Minister of

Justice has already brought in a bill in the same sense. The National Assembly is in favour of it, whereas the Senate is reticent. As soon as the law is passed, a training mission will be set up by UIHJ under the aegis of the National School of French Procedure.

The floor was then given to the UIHJ Secretary, Me Dominique HECTOR who was a member of a delegation whose purpose was to present the status of the liberal and independent Sheriff Officer in Sofia (Bulgaria). Me HECTOR informed the meeting of a political will to change the present status all the more so since our colleagues have a level which is on an equal footing with that of the magistrates and lawyers. A co-operation between UIHJ and the Minister of Justice has been organised. The authorities wish for a prompt reform of the status regarding Sheriff Officers. Me HECTOR explai-

ned that the countries of Central and Oriental Europe comply with a European standard which is favourable to an independent and liberal professional in the matter of enforcement. This development furthers UIHJ work with regard to access to justice, enforcement of court decisions and out of court settlement of disputes.

With regard to PORTUGAL, though the profession of Sheriff Officer does not exist up to now, contacts are maintained.

As to CZECHIA, it does not seem to be interested in UIHJ projects.

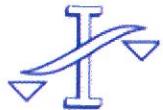
On September 2, 3 and 4, 1999, the The Hague Conference Committee is organising a round table on electronic exchange in Geneva. UIHJ will be actively participating in the discussions within the scope of the preparation of the Athens congress in June

2000. The various committees will work on transfer of notification, the various conventions relating to contracts and criminal offence, the 1965 Convention, obtaining evidence abroad, the applicable law to data protection...

With regard to Internet, UIHJ is concerned to define the place of the Sheriff Officer within the context of certification. As regards electronic transfer, we are faced with three problems : the author of the signature, the author's adhesion and the preservation of the full text. To define that place, the future texts on electronic data transfer should be examined article by article. Me MATHIEU informed the meeting that electronic transfer is already used in Quebec, first only by lawyers living too far away from the large centres and then by all members of the profession to transfer statements.



The audience • L'assistance



The First Vice-President, Me CAUPAIN, considered that the perversions this may produce should be anticipated and that all the interested parties should be consulted so that nothing would be left to chance.

Me ISNARD then gave the floor to the representatives of the member countries to learn of the current events in each country.

In the NETHERLANDS, a new bill is under consideration. It would allow intervention of Sheriff Officers without having to resort to a lawyer.

In CANADA, the states general of the Process-servers of Quebec were held, who in agreement with the government have defined the future prospects of the profession.

In RUMANIA, two bills are under consideration, one on the code of procedure and the other on the status of the Sheriff Officer. However, those bills are blocked by the Senate. Our colleagues would like Chairman Jacques ISNARD to intercede on their behalf with the Senate. It should be noted that the members of the Senate are in the opposition and against the liberal status. Our colleagues remain, however, optimistic.

In MOLDAVIA, Me BRIERS, who has already some contacts, proposed to take steps in faveur of the liberalisation of the status.

In the USA, Fred BLUM, spokesman for NAPPS, informed the meeting that his association is demanding a status of central authority to facilitate transfer.

In SCOTLAND, a syllabus for the training of Sheriff Officers is under consideration.

In DENMARK, the government had drafted a bill on the injunction to pay and summary proceedings, unfortunately the bill has been withdrawn having been subject to pressure from lawyers.

In GREECE, the profession has taken up some new positions, and in particular on training, the aptitude examination will be stricter and more difficult. Our colleagues are enthusiastically preparing the next Year 2000 Congress.

The floor was then allowed to Me SPINELLI, Chairman of the Year 2000 Congress which will take place in Athens from June 25 to June 27. Maître SPINELLI presented the principal theme of the congress : "Notification and transfer of deeds and information". Its objective is to submit concrete propositions for the modification of The Hague

Convention. However, other themes for the congress are to be developed.

Then the problem of training and training sessions was tackled. Chairman ISNARD emphasized the need for quality with regard to the training of Sheriff Officers. UIHJ will continue with giving importance to the training through the training sessions and requires to that effect cooperation not only of the Training Managers but also of the trainees. He then gave the floor to Me DUJARDIN, Chief Editor of the UIHJ bulletin.

Me DUJARDIN appealed to the representatives of the countries for the transfer of as much information as possible on the legal development in the member countries.

Me ISNARD then reminded the meeting of the work carried out by the Economic Commission under the chairmanship of Léo NETTEN, which is doing a survey of the economic activity of the Sheriff Officer in the various member countries. The survey will be particularly interesting for the development of the role of the Sheriff Officer.

Then, Me ISNARD closed the Council and ended meeting.



Interview : l'Egypte délègue deux observateurs

Soucieuse de sa politique d'ouverture, l'Union Internationale a reçu avec satisfaction, lors de son Conseil Permanent pour l'Afrique, une demande d'adhésion de l'Egypte.

Deux personnalités du monde judiciaire s'étaient donc déplacées vers Tunis : M. Saïd SEYED MAVEY, Président de la Ligue des Huissiers de Justice, et M. Abdel LATEF HASAN SHARAF, Directeur général de l'Inspection des Huissiers de Justice auprès du Ministère de la Justice. Nous les avons rencontrés :

Question : Comment avez-vous pu contacter l'Union Internationale ?

Réponse : Nous avons reçu tous deux l'approbation du Ministère de la Justice aux fins de cette rencontre et demande d'adhésion. Cette démarche faisait suite à une rencontre avec le Président



De gauche à droite : Maître MANSSI, Président des Huissiers de Justice Egyptiens, M. Abdel LATEF HASAN SHARAF, Directeur Général de l'Inspection auprès du Ministère de la Justice, M. CLAES, membre de l'UIHJ

Left to right : Maître MANSSI, President of Egyptian Judicial Officers, Mr Abdel LATEF HASAN SHARAF, General Director of Inspection at Ministry of Justice, and Mr CLAES, member of IUJO

des Huissiers Tunisiens, Maître CHETOUI, qui nous a parlé le premier de l'UIHJ.

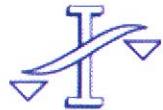
Q. : Quel est votre statut actuel ?

R. : Actuellement, les huissiers de justice Egyptiens sont fonctionnaires, exerçant au sein d'un bureau d'exécution installé auprès des divers tribunaux. Notre chiffre aujourd'hui est d'environ 5000 huissiers de justice. Nous sommes nommés par le Ministre de la Justice sur rapport du

bureau de l'emploi, après un minimum de deux années d'étude de droit. Nous envisageons de nous orienter vers un système libéral pour une raison essentielle liée aux droits de l'homme et la possibilité pour chaque justiciable d'avoir le libre choix de son huissier de justice.

Q. : Une observation ?

R. : Votre Magazine a été très apprécié par notre Ministère de la Justice qui l'a fait éditer en Egyptien !!



Interview : Egypt delegate two observers

Very much in faveur of developing alliances, the International Union has received with satisfaction an application for membership during its Standing Council for Africa.

Two key figures of the judicial world had travelled to Tunis : Mr Said SEYED MAVEY, Chairman of the League of Sheriff Officers, and Mr Abdel LATEF HASAN SHARAF, General Director in charge of Inspection of Sheriff Officers at the Ministry of Justice. We had a meeting with them :

Question : How were you able to contact the International Union ?

Answer : We have both received approval of the Ministry of Justice with regard to this meeting and the application for membership. This is the result of a meeting with the Chairman of the Tunisian Sheriff Officers, Me CHETOUI, who first made us aware of the UIHJ.

Question : What is your present status ?

Answer : At present, the Egyptian Sheriff Officers are state employees, exercising within the scope of enforcement offices set up at the various courts. Sheriff Officers number about 5.000. We are appointed by the Ministry of Justice on a report of the employment office after having studied law for two years at least. We are considering a liberal system basically because of the human rights issue and the fact that it should be possible for any person to choose his sheriff officer freely.

Question : Any remarks ?

Answer : Your Bulletin is very much appreciated by our Minister of Justice, who caused it to be published in Egyptian !!